

PRÉSENTATION

MARC FLANDREAU¹

LEÇONS D'ARCHITECTURE

En lançant, peut-être imprudemment, le slogan de la « nouvelle architecture financière internationale », au milieu de l'hiver 1997, le Secrétaire d'Etat au Trésor américain Robert Rubin a ouvert la boîte de Pandore des propositions de réforme. Mais qu'entend-on par architecture financière ?

Par rapport au langage traditionnel de l'économie, le terme 'd'architecture' peut paraître un peu étonnant. À l'opposé des dichotomies usuelles entre Etat et marché, interventionnisme et libéralisme, contrôles et laisser-faire, la notion d'architecture invite à se pencher sur les régulations, les institutions et les fonctionnalités du système financier international. Or par bien des aspects, cette attitude semble conduire à abandonner le terrain rassurant des modèles construits pour s'attacher à comprendre comment le fonctionnement et les dysfonctionnements du système financier international s'inscrivent dans le cadre politique et institutionnel international. Par bien des aspects, donc, on semble sortir de l'économie pour entrer dans l'économie politique. En fait, sans le savoir, on entre ainsi dans l'histoire économique.

Depuis Nurkse, Morgenstern, Bloomfield, Triffin et Kindleberger, il existe en effet une grande tradition en finance internationale qui a souligné l'importance des institutions et du fait politique dans les relations monétaires entre les nations. Cette tradition avait comme trait caractéristique une attention particulière à l'histoire, conçue comme vaste laboratoire aux multiples expériences, et dont l'échelle est l'univers. L'intuition est simple : pour comprendre les rapports entre les rationalités économiques et les institutions du capitalisme, il paraît judicieux de reconstruire les unes et les autres à partir de l'observation directe. Or, chaque époque donnée n'est capable de fournir qu'un contingent fini de configurations, de sorte que la spéculation sur le présent a avantage à se nourrir d'une réflexion 'par différence' où expériences anciennes et modernes se superposeraient. Par ailleurs, la prise en considération des expériences passées permet une certaine distanciation par rapport aux explications contemporaines lesquelles portent forcément la trace

1. Membre du comité de rédaction d'*Economie internationale*.

des préjugés de l'époque. Ainsi l'approche comparative passé-présent permet-elle d'améliorer l'analyse, au prix certes d'une rupture avec les approches contemporaines. Mais c'est précisément ce dépouillement qui est fructueux.

C'est ainsi que pendant les années 1950 à 1970, l'approche historique des relations financières internationales a plutôt nourri des hétérodoxies académiques. Cette situation porteuse en elle-même d'avancées scientifiques, avait contre elle la difficulté parfois à établir un dialogue entre les différents versants de l'économie. Elle s'est cependant peu à peu transformée, notamment au cours des années quatre-vingt, au fur et à mesure que les implications des nouvelles théories développées au sein de l'économie classique ont été peu à peu digérées : incertitude, asymétries d'information, théorie des jeux, etc. Ces nouveaux concepts ont graduellement permis d'approfondir des notions familières en finance internationale mais, jusque là, totalement impensables dans les modèles usuels (prêteur en dernier ressort, crises financières, etc.) et de réduire ainsi le fossé entre les différentes approches. Par ailleurs, nombre d'épisodes historiques sont devenus, à la faveur du renouvellement de la macro-économie qui en a résulté, autant de terrains 'd'expérimentation', pour les modèles d'hyper-inflation par exemple, ou bien pour les modèles de crise de balance des paiements, etc. En histoire économique aussi, la 'révolution des anticipations rationnelles' a laissé un tribut.

Ce mouvement a conduit peu à peu à 'banaliser' l'histoire financière internationale, ravalée, comme certains de sensibilité plus proprement historique le déplorent, au niveau de terrain de jeux pour théoriciens en herbe (combien de *PhD* de macro-économie soutenus aux Etats-Unis par exemple contiennent, parmi les trois 'papiers' réglementaires, le rituel essai historique !). Pourtant, il ne faut pas s'inquiéter d'un mouvement naturel, et qui a beaucoup contribué à notre compréhension des problèmes macro-économiques internationaux, tout en produisant au passage un effort statistique ayant substantiellement accru l'éventail des questions décidables sur une base empirique. En effet, il faut bien reconnaître qu'il y a dans l'approche historique quelque chose qui reste fondamentalement rétif aux généralisations parfois hâtives de la macro-économie, et qui impose donc sa propre discipline et son propre rythme à l'investigation scientifique.

Parce qu'elle s'attache au fait et au temps, aussi bien qu'au chiffre et à l'explication, l'histoire économique est condamnée à travailler à la jointure entre l'observation et le modèle. C'est à elle que revient d'identifier les 'acteurs', c'est-à-dire les entités rationnelles de base des modèles explicatifs, ainsi que les espaces de stratégie accessibles à ces derniers. Par rapport à l'économie, la pauvreté de données facilement accessibles devient parfois une richesse puisque, condamnée à reconstruire à grand peine sa propre base quantitative, l'histoire économique peut échapper dans une mesure plus large aux catégories préfabriquées de la statistique officielle. Enfin, parce qu'elle regarde le temps long, l'histoire économique est amenée à voir comme endogène ce qui pour les économistes apparaît comme exogène : c'est ainsi que l'indépendance de la banque centrale, qui en macro-économie est un moyen de *design* institutionnel destiné à accroître la 'crédibilité' des autorités monétaires devient inexorablement pour l'économiste-historien la variable endogène d'un processus à expliquer.

Ainsi, parce qu'elles changent au cours du temps, les institutions ont été très tôt identifiées par les historiens économistes comme élément clé du processus économique : en ce sens, Douglass North, en proposant de mettre l'accent sur celles-ci, et en liant son nom à un Nobel qui couronnait cette démarche, n'a fait que réaffirmer ce que la profession savait depuis longtemps. Et comme l'architecture financière internationale est faite d'institutions sur lesquelles s'appuient les échanges mondiaux de biens et de capital, on pourrait dire, en n'exagérant qu'un peu, que l'objet par excellence de l'histoire financière internationale, ce sont les problèmes d'architecture. Tel est le postulat qui a servi d'armature à la réalisation de ce numéro spécial, destiné à présenter les contributions de l'histoire financière à l'analyse du système financier international.

Précisons d'emblée que les essais qui suivent n'entendent pas donner de conseil sur ce qu'il faudrait faire. D'ailleurs, les lecteurs pourront eux-mêmes juger de la diversité des sensibilités présentes en matière de prescription. Les articles de ce numéro veulent seulement inviter à la réflexion. L'agencement des articles, comme leur rédaction, visent en fait deux objectifs distincts mais complémentaires : le premier est de montrer comment les questions modernes peuvent se conjuguer sur le mode historique ; le second est de présenter la façon dont l'histoire économique travaille, en illustrant en particulier la diversité des approches qui habitent ce champ.

L'éclairage des questions modernes s'articule autour de la problématique de l'intégration financière internationale.

L'article de FLANDREAU & RIVIÈRE tente de camper la scène en offrant une mesure globale de l'intégration, ainsi qu'une interprétation de ses fluctuations sur longue période : la période antérieure à la guerre de 1914, pourtant marquée par des contrôles sur les mouvements de capitaux à court terme souvent oubliés dans la littérature, s'est caractérisée par un degré de 'globalisation' qui n'a été atteint à nouveau que très récemment.

Le texte de CONTAMIN & DENISE tente de cerner l'implication de cette même intégration sous l'étalon-or (1880-1913), sur l'autonomie restant à la politique monétaire : les auteurs montrent comment un certain nombre de variables économiques et institutionnelles ont permis aux grandes banques centrales de conserver des marges non négligeables.

À partir de l'exemple du Japon Meiji (1868-1914), l'article de SUSSMAN & YAFEH souligne que tandis que la réforme des institutions domestiques (droits de propriété, etc.) est, semble-t-il, passée inaperçue des investisseurs internationaux, celle des institutions extérieures (le *gold exchange standard*) aurait fortement amélioré la capacité du gouvernement japonais à s'endetter sur les marchés internationaux. On ne peut s'empêcher de pencher à la récurrence des débats sur les *currency boards* et sur les changes fixes.

RITSCHL, de son côté, utilise la théorie des jeux et l'histoire institutionnelle pour repérer ce qu'il appelle les « régimes de réparations », afin de modéliser

l'évolution du compte courant de l'Allemagne de Weimar comme produit d'un comportement des différents gouvernements en place. Ceci lui permet de revoir la vieille controverse qui opposa Keynes à Mantoux, le second mettant le public français en garde contre les conséquences économiques du premier : l'intégration (ou l'autarcie) financière est ici vue comme le produit de choix rationnels d'acteurs historiques.

L'article de MOURÉ, lui aussi centré sur l'entre-deux-guerres, propose à l'inverse une critique de la notion de 'régime' née des travaux de Sargent. Pour l'historien, explique-t-il, le régime ne peut être constaté au travers des stratégies des agents, mais doit être reconstruit à partir de l'examen attentif des archives qui, seul, permet d'éclairer la nature des rationalités à l'œuvre.

Le texte de SCHENK, pour finir, nous emmène en Asie dans l'après-guerre, et éclaire, au travers d'une étude des relations économiques et politiques entre la Chine et Hong Kong, le problème des rapports monétaires entre les deux systèmes : dans quelle mesure une hétérogénéité monétaire peut-elle se maintenir lorsque l'intégration régionale est forte ? La question est toujours à l'ordre du jour.

Ce premier axe 'de contenu' se double d'un second, transversal, et dont la vocation est de préserver la tension qui existe entre les deux façons principales d'envisager l'histoire économique.

La première est représentée notamment par les articles de RITSCHL et de SUSSMAN & YAFEH, et illustre le versant plus proprement économique de la discipline : l'application de la théorie des jeux pour comprendre la logique des négociations internationales sur les dettes souveraines comme celle des techniques économétriques modernes pour tenter de cerner, par une étude des différentiels de taux d'intérêt, l'impact des changements institutionnels domestiques dans les yeux des investisseurs étrangers, sont autant d'illustrations de ce qu'on pourrait appeler la nouvelle histoire financière.

La seconde est représentée par les contributions de MOURÉ et de SCHENK qui, au contraire, approchent leur objet en historiens de l'économie et éprouvent une plus grande résistance aux conclusions radicales : ici, il s'agit plutôt de montrer le rasoir d'Okham en fonctionnement afin de comprendre comment l'épure explicative se construit à partir de l'objet initial. Les deux textes de RITSCHL et MOURÉ peuvent d'ailleurs être lus comme se répondant l'un l'autre, puisqu'ils prennent sur le sujet des 'régimes monétaires' des positions qui au premier abord peuvent apparaître profondément tranchées. De la même façon, le texte de SCHENK montre comment le processus historique a produit des acteurs économiques distincts qui ont, en retour, façonné l'évolution monétaire de la région étudiée.

Enfin, les articles de CONTAMIN & DENISE et FLANDREAU & RIVIÈRE se situent à mi-chemin entre les deux approches mentionnées plus haut. Ainsi, les premiers font par exemple usage du rôle de la psychologie de la Banque de France pour définir les effets anticipés d'une hausse du taux d'intérêt britannique, et fondent cette analyse sur un examen minutieux des archives de la Banque de France.

Quant aux seconds, ils tentent de combiner la narration (qui appartient clairement à l'histoire) avec une approche économétrique inspirée de travaux contemporains.

Ainsi, au travers de ces grilles multiples, les lecteurs pourront tout à la fois trouver matière à réfléchir sur les problèmes modernes ainsi que se faire une meilleure idée des diverses manières dont l'histoire économique peut contribuer à notre compréhension du sujet. Il est peut être temps de se rendre compte que cela fait plus d'un siècle que le capitalisme pose des problèmes d'architecture financière internationale.

M. F.